

Projet de L'Association "Nouvelle Terre de l'Aude"

En mémoire de l'œuvre de Théodore Rousseau,
conservateur de la forêt du Riassesse
et de Déodat Roché, illustre historien du catharisme.

« Un lieu-école pour le nouveau millénaire »

NOUVELLE TERRE DE L'AUDE est le premier projet expérimental proposé par une association coopérative de personnes qui se porterait acquéreuse d'un lieu – non pas sous la forme d'une propriété individuelle –, mais d'un bien collectif et associatif. Ce lieu sera dénommé **ÉCOLEO**.

Ce projet se destine en première instance à restaurer une ancienne maison forestière et ses dépendances, afin d'accueillir le siège de l'association Nouvelle Terre, de loger l'équipe administratrice de l'ÉCOLEO et d'offrir des locaux pour les réunions des membres du réseau LEO.

Cette "école-lieu" est donc appelée à se développer dans une philosophie au Service d'Autrui et servira d'infrastructure et de lieu d'accueil pour la diffusion de l'enseignement de la Connaissance alchimique du Service d'Autrui. Le lieu sera élevé en tant que maison mère et première cellule de L'ÉCOLEO.

Le but de cette école-lieu serait de relocaliser au maximum la production vitale de ses occupants et de ses visiteurs, abaisser leur empreinte écologique, valoriser leur production sous forme

d'échanges libres ou éventuellement de monnaie citoyenne locale dont la finalité serait de sortir du système spéculatif capitaliste.

Dans ce cadre, elle s'inscrit dans une éthique de vie – développée par le Réseau LEO – qui nécessite l'application au quotidien d'une connaissance approfondie concernant les différents mondes qui interagissent avec l'humain et peuvent interférer avec sa volonté d'Être.

L'école-lieu accueillera des sessions de partage de connaissances ou des activités dans un but autre que de partager des bénéfices pécuniaires.

Sommaire

◆ **Vision du projet**

➤ **Une perspective matérielle et culturelle**

- 1 - La légitimité de l'homme dans un environnement naturel
- 2 - Fonctionner en autonomie financière et énergétique
- 3 - L'école-lieu participera activement au maintien de l'équilibre de l'écosystème
- 4 - Le jardin potager, aromatique et médicinaux en permaculture
- 5 - Des solutions de logements alternatifs et de production d'énergie autonome

➤ **Un projet à visage spirituel et humain**

- 6 - Pourquoi spirituel ?
- 7 - Son orientation altruiste
- 8 - L'École

◆ **Statuts**

◆ **Les étapes du projet**

Phase I : Nov 2017 - 2019

Phase II : après 2019

Phase III : après 2020

◆ **La charte de l'école-lieu Nouvelle Terre**

- 1 - L'organisation
- 2 - Les relations

- 3 - Humain et développement personnel
- 4 - Ressources et production
- 5 - Habitat et alimentation
- 6 - Laisser à la nature l'espace dont elle a besoin
- 7 - L'économie
- 8 - Formation et éducation
- 9 - L'expérimentation
- 10 - Technologies
- 11 - Santé

Vision du projet

Sa raison d'être est de créer les conditions matérielles et éthiques pour que chacun puisse éprouver le chemin de sa propre réalisation, dans le respect de l'homme et de la nature. Ce projet expérimental proposé sur une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour finalité la création d'une école-lieu s'articulant autour de deux axes fondamentaux :

Une perspective matérielle et culturelle	Un projet à visage spirituel et humain
<p>1 - Un modèle culturel qui place l'homme au cœur de son environnement naturel.</p> <p>2 - Un lieu expérimental d'échange libre sans argent.</p> <p>3 - Le périmètre de l'école-lieu classé en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique en partenariat avec l'ONF.</p> <p>4 - Un jardin potager, aromatique et médicinal en permaculture et une pépinière de petits fruits et fruits sauvages.</p> <p>5 - Des solutions écologiques de réfection des logements et de production d'énergie auto-élaborées.</p>	<p>6 - Spirituel, parce qu'il englobe la dimension éthique de l'âme et celle de la conscience de l'homme.</p> <p>7 - Spirituel et humain, parce qu'il se propose pour celui qui en a conscience, de s'émanciper de l'emprise du dieu argent qui jusqu'à présent avait corrompu sa vie.</p> <p>8 - Humain, parce que son orientation au service d'autrui servira l'homme dans son milieu légitime : la nature.</p>

Une perspective matérielle et culturelle

1 La légitimité de l'homme dans un environnement naturel

Replacer l'homme au cœur d'un environnement naturel et approprié ne serait-ce que de manière sporadique, est la clé de son évolution intérieure, car la nature possède la propriété de régénérer une partie du génome de l'homme.

Le stress, terreau de multiples formes de maladies dégénératives (cancer, fatigue, syndromes neurologiques...) qui submergent l'homme dans sa société actuelle, peut être solutionné par une immersion dans un environnement naturel.

L'école-lieu aura pour vocation de devenir un lieu de ressourcement et d'échanges pour celui qui recherche un sens réel à sa vie et accepte de faire un véritable travail sur soi afin d'élever sa conscience. En d'autres termes, les activités du lieu seront destinées à celui qui en a compris le sens profond et qui est capable d'appliquer toutes les informations que le Réseau LEO offre. La santé et l'équilibre collectif primeront sur toute prise de décision.

2

Fonctionner en autonomie financière et énergétique

Le dieu argent et le pouvoir ont corrompu nos dirigeants, plongeant notre civilisation dans un ineffable chaos. Nous le constatons chaque jour.

Ce lieu aura donc pour mission d'inverser cette tendance en démontrant la possibilité de fonctionner en autonomie financière, sans aucun échange d'argent à l'intérieur.

Quant à sa relation avec le monde extérieur, et en attendant le démembrement de la zone Euro, le lieu s'orientera au plus possible vers le libre-échange et vers les monnaies alternatives et transitoires (par ex : points J.E.U. - Jardin d'Échange Universel).

La fraternité entre ses habitants et avec les partenaires extérieurs s'exercera au travers de responsabilités partagées, favorisant la contribution de chacun aux prises de décision.

Afin que chacun puisse choisir ses activités et sa façon de contribuer au lieu, il sera destinataire d'un revenu d'autonomie sous la forme d'un système d'échange local. Ce revenu non financier mais comptable, sera prioritairement basé sur la valorisation des activités du lieu qui assureront les besoins fondamentaux des ses résidents : habitat, énergie, eau, alimentation, mobilité partagée et moyen d'information.

Le renforcement de la cohésion sociale devra être vérifiable sur le lieu.

3

L'école-lieu participera activement au maintien de l'équilibre de l'écosystème

L'école-lieu sera entre autres dédiée à la préservation de la flore et de la faune sauvage. La protection de l'environnement ne devrait non pas seulement dépendre de l'État, mais devrait également relever d'initiatives personnelles.

Transformer ce domaine, en synergie avec l'ONF (Office National des Forêts) et l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) locale, en zone préservée dédiée à l'équilibre et à la régénération de l'écosystème, est un des objectifs de l'association Nouvelle Terre.

4 Le jardin potager, aromatique et médicinal en permaculture

La souveraineté alimentaire sera assurée par une production locale basée notamment sur la permaculture grâce à un maraîchage en symbiose avec l'écosystème et le rythme des saisons. Son objectif est d'optimiser durablement la production potagère.

La permaculture s'appuie sur plusieurs disciplines : l'écologie, la pédologie, la philosophie, l'éthique, la physique quantique, et devrait constituer une alternative à encourager pour produire une nourriture saine et pérenne pour les habitants du lieu.

Conformément à cette philosophie, transformer le domaine en véritable petite collectivité autonome à l'ancienne, devrait permettre une culture potagère variée, agrémentée du ramassage des plantes médicinales, des aromatiques et des comestibles afin de subvenir au besoin de la localité et même de partenaires alentours.

5 Des solutions de logement alternatifs et de production d'énergie autonome

Les quelques espaces de vie sur le lieu seront réservés et conçus de manière à pouvoir être rendus habitables. Ils s'appuieront sur les technologies énergétiques efficaces et renouvelables pour rester sobres et autonomes.

Les technologies quasi gratuites existent, mais faute de ne pas avoir été divulguées au grand public, elles restent dans les cartons. Il ne s'agit pas seulement du solaire et de l'éolien, mais de méthodes innovatrices dont certains membres de l'école-lieu auront la compétence. Ces méthodes nous permettraient d'en devenir à la fois le sujet, le terrain d'expérience et la vitrine.

Un projet à visage spirituel et humain

6 Pourquoi spirituel ?

Selon André Malraux, le XXI^e siècle sera spirituel ou ne sera pas. Notre société s'enfoncé dans le chaos organisé parce qu'elle est dirigée par trois pôles principaux : le sexe, l'argent et le pouvoir.

De nos jours, l'humanité au complet est orientée vers le Service de Soi, alors que beaucoup d'individus aspirent légitimement et au plus profond d'eux, à une orientation spirituelle au Service d'Autrui.

L'école-lieu Nouvelle Terre de l'Aude, ayant pour objectif de devenir un site expérimental du Service d'Autrui, toutes ses activités soutiendront la noble cause de l'humain dans son biotope, au service de son prochain, sans pour autant perdre de vue qu'un discernement aiguisé s'impose pour ne pas se perdre dans certaines strates prédatrices de la spiritualité.

C'est pourquoi la décroissance économique et la réduction de l'impact écologique, ainsi que la diminution des prises énergétiques entre individus, est la devise de l'association "Nouvelle Terre", porteuse du projet.

7 Son orientation altruiste

Le service d'autrui est une orientation spirituelle et philosophique de la nouvelle humanité. La laïcité, l'entraide et la mutualisation des ressources seront encouragées sur l'école-lieu, car cette philosophie chère aux Cathares et à Déodat Roché (ayant lui-même, il y a 60 ans, organisé des rencontres dans ce même esprit et dans ce même lieu) servira modestement l'homme, la nature et la vie.

Ce projet associatif laïque constituera donc une activité écocitoyenne dans une démarche solidaire inédite, qui vise à découvrir et à expérimenter une autre façon de vivre dans le respect de soi, de son prochain et ceci sans recherche de profit, dans la continuité du service d'autrui, tel que l'avaient initié les Cathares.

8 L'École

La notion du service d'autrui étant très difficile à distinguer d'une intention bienveillante, l'école-lieu ne sera pas ouverte à tout le monde. Ne pourront être accueillies à l'Écoleo que les personnes qui auront déjà entamé au préalable une authentique quête spirituelle au service d'autrui.

Cette quête sincère et personnelle de la connaissance des mystères fera office de ticket d'entrée. Après délibération, les administrateurs et gardiens des lieux se réserveront de refuser ou d'autoriser cette entrée.

Ce projet d'École-LEO constituera donc également une école d'expérimentation de l'écologie intérieure qui sera relayée vers le monde extérieur, via son site internet l'ÉCOLEO.

En pratique, le lieu pourra proposer des séjours d'apprentissage et d'intégration du principe du service d'autrui. Le comité porteur du projet sera constitué de personnes expérimentées dans la philosophie du service à autrui. Il encadrera les participants bénévoles s'impliquant activement dans la restauration du lieu ou dans l'élaboration du projet.

Différents thèmes d'études pourront être proposés, dont voici quelques exemples :

- Les prédateurs psychiques
- Le processus karmiques et son incidence dans le cycle de la réincarnation
- Les différences entre densités et dimensions
- La réalité des mondes hyperdimensionnels
- L'ufologie et ses contrevérités
- L'exopolitique et la stratégie de défense de l'humanité
- Visions et illusions

- Fréquences vibratoires
- Le Service de Soi et le Service d'Autrui
- Masculin et féminin...

Statuts

L'école-lieu Nouvelle Terre de l'Aude inscrite au journal officiel (le n° W112000676) ayant pour objectif d'innover un site expérimental du Service d'Autrui, aucune activité au Service de Soi, c'est-à-dire d'enrichissement personnel, de profit personnel, de thésaurisation personnelle, ne pourra être recevable sur le lieu.

Pour parer à toute mainmise mal intentionnée, son organisation et édification (restauration, construction, administration, autorisations) seront exclusivement financées par un soutien ou des donations anonymes à l'association Nouvelle Terre.

Aucune "personne physique" ne pourra donc prétendre devenir propriétaire du lieu.

L'association Nouvelle Terre de l'Aude à but non lucratif de type Loi 1901, porteuse du projet et considérée comme personne morale, deviendrait propriétaire du lieu sous sa forme déclarée au Journal Officiel. (Identification RNA W112000676 - N° d'annonce 164 - Paru le 04.04.2009)

Les sites internet du Réseau LEO et de L'ÉCOLEO resteront les outils de communication avec ses adhérents et sympathisants.

À terme, l'association n'aura plus de structure pyramidale mais sera formée par un "cercle giratoire de responsables" (le bureau), constitué de participants orientés vers le Service d'Autrui et s'impliquant activement dans la restauration du lieu et dans l'élaboration du projet.

Ce projet associatif laïque constituera ainsi une activité citoyenne dans une démarche de diplomatie sociale et solidaire, qui vise à découvrir et à expérimenter une façon de vivre inédite.

La mutualisation des ressources, autrement dit la libre circulation des personnes, des biens et des informations, sera conçue dans une logique optimale du Service d'Autrui et de partage équitable entre les résidents.

L'école-lieu ne pourra donc accueillir que les individus en quête de cette Connaissance, et qui souhaitent dédier du temps à sa création et à sa construction. Ils pourront être accueillis dans ce cadre en échange de quelques heures de travail "solidaire" contre du travail intérieur de quête de la connaissance.

À plus longue échéance, l'école-lieu Nouvelle Terre aura pour vocation de devenir un lieu d'auto-guérison. Elle offrira des sessions de "convalescence" et de mise en pratique d'une alimentation

"alternative et cétogène". Pourront y être proposés des ateliers de cuisine et d'élaboration de recettes.

Seront également proposées des sessions de discussions-partages. Elles auront pour objectif de libérer les égrégores de programmes-mémoires, afin de comprendre comment l'homme peut se réapproprier sa souveraineté d'être. Ces sessions pourront le cas échéant, être enregistrées et diffusées par vidéo sur la chaîne vidéo de L'ÉCOLEO.

Des ateliers divers : techniques de mise en pratique ou d'expérimentation de l'énergie propre (énergie magnétique – moteur à électroaimant – fabrication du biogaz, etc.), montage et réalisation de vidéos... pourront parfois être proposés par sessions sur le lieu.

Peut-être que des enseignements de l'écologie pratique et des sorties nature en partenariat avec les gardes de l'ONF, pourront également être proposés dans la forêt du Riالسسه.

La pluridisciplinarité de ce projet pourra donc proposer différents ateliers :

Jardinage, maraîchage Petits chantiers d'éco-rénovation Atelier de cuisine paléo et cétogène Accompagnement de randonnées Apprentissage de l'autonomie en pleine nature	Initiation au travail et à l'informatique associatif Traduction et aide linguistique du site internet Aide au montage de projets alternatifs Entretien et bricolages divers...
---	---

Les étapes du projet

D'ici 2022 ce lieu-école expérimental vise à :

- Être opérationnel par rapport à son objectif du Service d'Autrui.
- Offrir des locaux décents pour accueillir des visiteurs-enquêteurs du Réseau LEO, lors des sessions.
- Produire 70 % ou plus de la production vitale pour ses résidents et visiteurs.
- Abaisser l'[empreinte écologique](#) de sa consommation et production au minimum.
- Valoriser sa production via son système d'échange local avec les visiteurs ou les communes environnantes.
- Permettre ainsi aux membres de pouvoir choisir leurs activités.

Phase I : Nov 2017 - 2019

- Montage du projet.
- Communication du projet sur le site internet L'ÉCOLEO.
- Refonte du bureau et PV de constitution de l'association.
- Ouverture du compte bancaire associatif.
- Collecte des promesses de dons.
- Acquisition du lieu et début des rénovations.
- Organisation de chantiers de remise en état des friches (si autorisation de la commune et de l'ONF) et constitution du potager.
- Restauration des bâtiments existants.

Phase II : après 2019

Création d'une formule de coopérative de moyens ayant pour objectif de constituer un patrimoine matériel et financier commun afin de concevoir, fabriquer et assembler toutes les composantes d'autres cellules d'écoles-lieux expérimentales au Service d'Autrui.

Cette deuxième phase du projet Nouvelle Terre verra deux mouvements se compléter : le développement – depuis le premier lieu-école expérimental – de sa philosophie et de sa pratique, puis l'essaimage vers d'autres projets sur d'autres lieux.

Phase III : après 2020

- Modélisation des méthodes et des moyens utilisés pour réaliser l'école-lieu et mise en place d'une documentation libre de droits.
- Création d'un centre de formation permanent à but non lucratif, financé sur la base de la participation libre et consciente.
- Affectation des "dons" à des porteurs de nouveaux projets d'écoles-lieux au Service d'Autrui.

La charte de l'école-lieu Nouvelle Terre

1 - L'organisation

L'organisation de l'expérience Nouvelle Terre de l'Aude repose sur deux principes :

L'auto-gouvernance et l'absence de relations hiérarchiques au sein d'un cercle décisionnaire identifié, compatible avec la désignation de référents pour certaines missions.

La plénitude de ses membres, c'est-à-dire la possibilité pour chacun de venir avec ce qu'il est, **dans le seul objectif d'orienter son âme au Service d'Autrui.**

L'alignement sur une raison d'être évolutive

L'association et ses participants se doivent d'être honnêtes envers autrui et entièrement transparents envers eux-même. Des réunions et des outils collaboratifs favorisent la concertation, la circulation des informations et la coopération entre les individus.

Des "veilleurs" s'assurent du respect des valeurs de l'association.

Un cadre souple est défini pour la vie collective. La formalisation concerne les aspects réglementaires et les principes fondamentaux de l'association, tandis que les autres structures ou règles de fonctionnement seront élaborées et évolueront au fur et à mesure des besoins.

User de son libre arbitre est un principe fondamental de l'association. Ses statuts doivent garantir ces principes et permettre l'inclusion d'une diversité de parties prenantes, mais toujours dans une orientation au Service d'Autrui.

2 - Les relations

Les membres de l'Association Nouvelle Terre aspirent à entretenir des relations honnêtes, désintéressées et authentiques, tout en s'interrogeant perpétuellement sur leurs fondements. Ils développent entre eux une communication sincère, intégrant le respect de ces valeurs.

Un travail en commun de décodage du conflit, lorsqu'il se présente, devra restaurer une relation équilibrée et favoriser l'expression de l'intelligence collective.

3 - Humain et développement personnel

L'association Nouvelle Terre avec son projet d'école-lieu aura à cœur de faciliter l'émancipation, l'épanouissement personnel, spirituel, culturel et l'écoute d'autrui, tout en apprenant à se préserver des prises énergétiques et prédatrices d'autrui.

Elle assure le respect de la liberté et du rythme de chacun, en équilibre avec le projet du collectif en accompagnant toutes les étapes de la vie.

4 - Ressources et production

Aujourd'hui 80 % des produits vitaux sont fabriqués et distribués par une industrie sur laquelle nous n'avons aucun contrôle. Afin d'inverser cette tendance, le projet Nouvelle Terre s'inspire de la permaculture pour produire de quoi satisfaire au moins 70 % de ses besoins. Elle donnera priorité aux échanges avec les producteurs locaux pour assurer le complément. Sensible à la beauté du domaine, elle porte une attention particulière au maintien de la magie de ce lieu.

En disposant des informations nécessaires, l'association mobilise les ressources locales et les énergies humaines pour produire de l'alimentation, de l'énergie et d'autres produits issus de l'artisanat et des compétences individuelles sur le lieu.

Les moyens de production sont mutualisés dans des ateliers, sur le site ou dans les villages environnants. Le cas échéant, l'association proposera le surplus de production au public et offrira différents services en lien avec d'autres organismes reposant sur le Service à Autrui sur le territoire.

5 - Habitat et alimentation

L'école-lieu Nouvelle Terre vise une alimentation saine, issue d'une culture respectueuse de la Nature et de l'Humain. L'association privilégiera les achats groupés auprès de producteurs locaux ou à défaut dans des coopératives Bio, en attendant que l'essentiel de l'alimentation maraîchère soit produite sur place.

Les repas cétogènes ou paléo pourront être préparés soit individuellement, soit collectivement, dans le partage des savoirs culinaires.

Afin de pouvoir préserver le site dans son état initial ou amélioré, si un bâtiment doit être construit, il sera autonome en énergie. Il devra être réalisé en matériaux écologiques, modulables, démontables, recyclables.

La philosophie de l'association place le respect de la nature et de la vie au cœur de ses décisions.

Sensible à la sobriété, l'association veille à limiter toute forme de pollution, à garantir l'entretien et le renouvellement des ressources naturelles qu'elle consomme (par la permaculture), à ne produire qu'une quantité minimale de déchets et les considérer autant que possible comme des ressources potentielles.

6 - Laisser à la nature l'espace dont elle a besoin

L'association Nouvelle Terre souhaite ainsi que les humains se réinscrivent dans l'écosystème en veillant d'une part à le préserver et d'autre part à favoriser sa restauration.

7 - L'économie

Parce que nous voulons décider des règles qui régissent l'association, nous proposons de nous

réappropriier leurs moyens d'échanges en pratiquant la participation libre et consciente, le don, le troc ou l'usage de notre monnaie locale : les points J.E.U.

De même, sortir de l'exigence de réciprocité dans nos échanges, en nous réinterrogeant sur les principes de "propriété" individuelle et collective, nous demande de veiller à questionner le sens et l'utilité de nos activités.

8 - Formation et éducation

L'apprentissage du Service d'Autrui est la condition sinéquanone de sa raison d'être. L'association est un espace de formation, d'accueil de conférences, d'ateliers d'accompagnement pour des groupes ou des projets dans différents domaines (non-économie, écologie, communication authentique, énergies renouvelables, ufologie, nouvelles technologies...).

9 - L'expérimentation

L'école-lieu se proposera de devenir un terrain d'expérimentations diverses, créatives, personnelles et collectives, respectueuses de l'humain et de la nature.

Ces expérimentations s'inspirent des alternatives actuelles et de la nature, et testent des solutions cohérentes avec le projet sur le lieu, intégrant progrès techniques et réduction de l'empreinte écologique.

10 - Technologies

L'association Nouvelle Terre souhaite se réappropriier les outils de la vie quotidienne et utiliser la technologie "libre" et non polluante, pour qu'elle soit au service de l'émancipation de ses membres.

Elle mettra ses technologies à disposition du projet dans les domaines de l'habitat, l'énergie, la communication, en veillant à leur impact sur l'environnement.

L'usage des systèmes informatiques s'inscrit dans une culture d'échange libre. Nous resterons vigilants quant à l'utilisation de ces technologies.

11 - Santé

Consciente de l'impact de l'environnement et de l'alimentation sur notre santé, l'association souhaite garantir et pérenniser une alimentation saine et un environnement respectueux de la Nature et de l'Humain.

Association NOUVELLE TERRE DE L'AUDE

3 rue des Tilleuls
11190 Cassaignes

Déclaration à la sous-préfecture de Limoux
Identification RNA W112000676
N° d'annonce 164
Paru le 04.04.2009

Association : **NOUVELLE TERRE DE L'AUDE.**

Identification R.N.A. : **W112000676**

No d'annonce : **164**

Paru le : **04/04/2009**

No de parution : **20090014**

Département (Région) : **Aude (Occitanie)**

Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture de Limoux.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **NOUVELLE TERRE DE L'AUDE.**
Objet : création, animation et gestion de pôles de vie et d'activités éco citoyennes à Rennes les Bains, et dans les villages alentours, afin de permettre une démarche d'économie sociale et solidaire qui place l'humain au coeur de son environnement et assure pérennité du vivant, association laïque qui partage et diffuse les finalités et les méthodes de l'éducation populaire, et vise à découvrir et expérimenter une autre façon de vivre, dans le respect de soi, de son prochain, de la nature, des animaux et de la Terre. *Siège social* : Résidence la Source, 12 Grand rue des Thermes, 11190 Rennes-les-Bains. *Date de la déclaration* : 24 mars 2009.
